Par Natacha Polony

DU DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX-MÊMES

Yvan Colonna est mort. Le 6 février 1998, à 21 h 15, le préfet Claude Érignac, serviteur de l'État qui menait sa mission de préfet de région avec un dévouement sans faille, était assassiné de trois balles dans la nuque, tirées à bout portant, alors qu'il se rendait sans escorte à un concert. Après plusieurs procès, deux cours d'appel et la Cour de cassation ont établi qu'Yvan Colonna était l'auteur des coups de feu et l'ont condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, peine confirmée par la Cour européenne des droits de l'homme. La jeunesse qui manifestait ces dernières semaines pour dire sa colère après l'agression ignoble dont il fut victime dans sa prison d'Arles a-t-elle conscience qu'aucune cause politique, quelle qu'elle soit, ne justifie d'abattre comme un chien, en lui tirant dans le dos, un homme qui accomplit son devoir ? A-t-elle seulement conscience de l'étrange grimace que lui adresse le destin à travers l'agression d'un homme, devenu assassin pour dire sa détestation d'une République qu'il voyait comme un instrument d'oppression de son peuple, par un islamiste persuadé que, Corses ou Français, les hommes qu'il a autour de lui sont les instruments d'une oppression contre sa foi délirante ?

Aujourd'hui, le gouvernement parle d'autonomie pour apaiser les choses, laissant croire que les violences dans les rues de l'île appelleraient cette réponse pour éviter un incident avant l'élection présidentielle. Le pire des calendriers. Un message aux extrémistes : allez-y, puisque seul le rapport de force paie. Les élus nationalistes, majoritaires à chaque élection depuis 2015, se sont fait humilier par le pouvoir avec une constance effarante et vaudraient moins, malgré l'onction du suffrage universel, que quelques étudiants enragés.

La réalité est différente (mais les apparences s'imposent en politique davantage que la réalité). Après des années d'indifférence à la question corse, le gouvernement s'était enfin décidé à discuter. Et le départ pour le Conseil constitutionnel de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires profondément hostile à toute avancée, avait ouvert la voie à des négociations que l'agression et la mort d'Yvan Colonna sont venues fragiliser en galvanisant les irréductibles. L'homme par qui le compromis était en train d'arriver est à la tête de l'exécutif corse. Et il fut, hasard du destin, avocat d'Yvan Colonna. Surtout, Gilles Simeoni est de ceux qui, en Corse, pensent que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe démocratique fondamental, ne s'obtient qu'en respectant les règles démocratiques.

La question, bien sûr, est complexe. Parce qu'un peuple est une prophétie autoréalisatrice : il existe à partir du moment où ceux qui le constituent se considèrent comme tel. Parce que la République française s'est forgée sur l'idée qu'il n'existe qu'une communauté, la communauté nationale, composée d'individus libres, quitte à nier toute forme de lien culturel, historique et linguistique qui peut exister, au sein de cette communauté nationale. Quitte à oublier cette articulation entre l'un et le divers dont Ernest Renan faisait la définition même de la nation française.

Le 12 avril 1991, Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur de François Mitterrand, faisait voter à l'Assemblée nationale un nouveau statut pour la Corse, évoquant le droit du *« peuple corse, composante du peuple français »*. La formule fut retoquée par le Conseil constitutionnel le 9 mai suivant. Ce qui existe dans bien d'autres pays du monde (la Constitution espagnole parle de « nation catalane ») semble le début d'une déconstruction de la République « une et indivisible » en France. Il est très difficile, pour qui a grandi dans une seule langue, majoritaire, et une seule culture, qui lui semble naturelle, de comprendre ces identités enchâssées qui doivent pouvoir coexister et se renforcer mutuellement. Et peut-être peut-on considérer que ce ne sont pas ces identités régionales, parts intégrantes de la culture française, qui menacent aujourd'hui une république affaiblie par la globalisation, le consumérisme, l'insignifiance et les reculs démocratiques.

> CE QUI EXISTE DANS BIEN D'AUTRES PAYS DU MONDE SEMBLE LE DÉBUT D'UNE DÉCONSTRUCTION DE LA RÉPUBLIQUE "UNE ET INDIVISIBLE" EN FRANCE.

La paix est ce qu'il y a de plus difficile et, dans l'Histoire, ceux qui la veulent, les hommes de bonne volonté, ont souvent payé de leur vie le fait d'avoir tendu la main à l'adversaire. Le MNA, en Algérie, favorable à une solution pacifique avec la France, fut exterminé par un FLN transformé en clique de barbares corrompus. Leader de l'IRA, Michael Collins, qui avait obtenu la souveraineté de l'Irlande après six ans d'une guerre sans merci contre l'occupant anglais, en 1922, fut tué par un militant du Fianna Fáil de Eamon De Valera, qui exigeait de continuer le combat jusqu'à l'indépendance totale. Alors que le PNV, Parti nationaliste basque, avait obtenu du gouvernement espagnol d'Adolfo Suárez l'un des plus amples statuts d'autonomie en vigueur en Europe, le mouvement ETA (sans lequel la transition démocratique de l'Espagne en 1976 aurait été incertaine, car c'est l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, lieutenant de Franco, en décembre 1973, qui favorisa la fin du régime à la mort du dictateur) bascula dans le terrorisme aveugle pour provoquer une fracture irréversible entre les Basques et les Espagnols.

Telle est la leçon. Ne pas laisser les irréductibles gâcher les chances de l'Histoire au nom d'une vérité absolue, fût-elle légitime. Et se souvenir de Renan, et de la France « une et diverse ». ■